



COMMUNE D'ABRIES-RISTOLAS
Parc Naturel Régional du Queyras
République Française

AVIS DE REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

UNE REUNION ORDINAIRE DU CONSEIL MUNICIPAL SE TIENDRA
Mercredi 24 Juillet 2024 A 18 H à la salle des Fêtes d'Abriès

L'ordre du jour sera le suivant :

1. Désignation d'un secrétaire de séance.
2. Approbation du compte-rendu de séance du 3 juin 2024.
3. Approbation du P.L.U. de la Commune historique d'Abriès.
4. Vote des tarifs de l'eau à compter du 1^{er} septembre 2024.
5. Vote des tarifs des services de l'eau pour interventions sur vannes (ouverture/fermeture).
6. Approbation de la modification du règlement de la cantine.
7. Approbation de la modification du règlement de la garderie périscolaire.
8. Autorisation au Maire à subdéléguer sa signature pour l'acte d'échange avec les consorts Barbero.
9. Autorisation au Maire à subdéléguer sa signature pour l'acte de vente aux époux Quennepoix.
10. Autorisation au Maire à signer une convention de servitude avec Territoire d'énergie Hautes-Alpes SyME05 pour la création des réseaux électriques en vue de la desserte du lotissement Hannibal de la Garcine.
11. Approbation du Rapport sur le Prix et la Qualité du Service de l'eau 2023.
12. Délibération pour inscrire la Commune à l'Appel à Manifestation d'Intérêt pour la mise en œuvre de réunions publiques autour du logement à destination des résidents secondaires et propriétaires de logements.
13. Accord de principe pour la division foncière en vue de la vente d'une partie du Domaine Non Cadastéré de la Commune dans le secteur de la rue du Sacré Cœur à Abriès.
14. Accord de principe pour la division foncière en vue de l'échange d'une parcelle privée et d'une partie du Domaine Non Cadastéré de la Commune dans le secteur de la rue des Banchettes à Ristolas.
15. Délibération relative à la répartition des frais engagés pour le transport sanitaire des secours sur pistes de l'hiver 2023-2024.
16. Délibération relative à l'autorisation de construire un bâtiment agricole démontable sur une parcelle communale.
17. Délibération relative à l'autorisation de construire un bâtiment à usage pastoral sur une parcelle communale.
18. Vote d'une subvention de fonctionnement à l'Ecole Nationale du Paysage.
19. Décision modificative sur le budget 2024 pour le règlement de la taxe d'Aménagement liée au permis d'Aménager du lotissement de la Garcine.
20. Délibération relative au retrait de la commune du groupement d'achat d'énergie SMED13.
21. Délibération relative au groupement de commandes pour la mise en œuvre d'une mutuelle communale sur le Guillestrois-Queyras.
22. Délibération relative au rapport triennal indiquant les mesures prises par la Commune pour lutter contre l'artificialisation des sols.

23. Délibération pour l'acquisition d'un automate de ventes de forfaits pour la station de ski alpin d'Abriès-Ristolas.

24. Questions diverses :

24.1. Retour des représentants de la Commune auprès des diverses instances intercommunales (Communauté de Communes, Syndicat Mixte des Stations du Queyras, etc ...).

24.2. Présentation des deux projets de reprise et de modification du bâtiment Albatros.

A Abriès-Ristolas, le 17/07/2024, pour affichage,
Le Maire,
Nicolas CRUNCHANT